

Comité de Pilotage du site Natura 2000

Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan

24 Mai 2024 - Luzy















BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2024



QUESTIONS DIVERSES







BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2024



QUESTIONS DIVERSES







BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2024



QUESTIONS DIVERSES





BILAN ANIMATION





2023... UNE ANNÉE PARTICULIÈRE



- Animatrice du site en congé maternité du 20 fév. au 31 déc. 2023
- Nombreux mouvements au sein de l'équipe NATURA 2000
- Année importante de contractualisation MAEC
- Année de transfert de Natura 2000 à la Région





ANIMATION FORESTIÈRE



- Contrat de sénescence à Fléty chez un particulier (îlot et trame) : finalisation
- Contrat de sénescence dans la forêt communale de Lanty (trame) en partenariat avec l'ONF : finalisation





MAEC: MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES & CLIMATIQUES

Historique - 25 ans d'animations de programmes Agro-environnementaux, en partenariat avec les Chambres d'Agricultures

- OPLM 1995-2000 Opération Locale Morvan
- CTE 2000-2004 Contrats Territoriaux d'Exploitation
- CAD 2004-2006 Contrats d'Agriculture Durable
- MAET 2007-2014 Mesures agro-environnementales Territorialisées
- MAEC 2015-2020 + prolongation 2021 et 2022 Mesures agro-environnementales et Climatiques

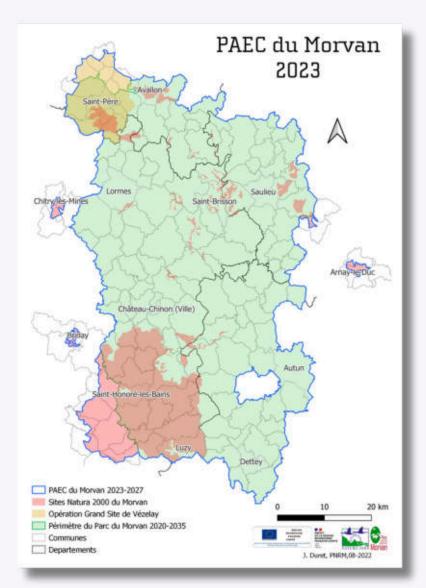
Objectifs

- Maintien des prairies naturelles et de leur qualité floristique : focus au début sur les prairies humides et paratourbeuses uniquement, puis sèches et aujourd'hui toutes prairies
- Lutte contre la déprise agricole et la perte de surface prairiale : reprise et réouverture de friches
- **Protection des cours d'eau** : Valorisation des pratiques favorables au cours d'eau, maintien des ripisylves, protection des berges





EN 2023: PAEC "BIODIVERSITÉ" DU MORVAN



- Territoire du Parc 2020-2035
- + Sites Natura 2000 animés par le Parc + Territoire de l'OGS de Vézelay
- 163 communes

4 MESURES

- Systèmes herbagers et pastoraux
- Préservation des milieux humides amélioration de la gestion par le pâturage
- Maintien de l'ouverture des milieux amélioration de la gestion par le pâturage
- Entretien des infrastructures agroécologiques – Ligneux, Ripisylve







ENTRE LE 15 NOV. 2022 & LE 15 SEPT. 2023

COORDINATION ET MONTAGE DU PROJET

Organisation de l'équipe, échanges avec DDT/DRAAF et structure soutien des EA Écriture du dossier, dépôt et réunions de planification 40 jours

COMMUNICATIONS

Journées d'informations + diffusion d'outils + réponses aux sollicitations

20 jours

DIAGNOSTICS D'EXPLOITATION ET EXPERTISE

Diagnostics à fournir pour chaque exploitation engagée dans au moins une MAEC du Morvan et expertises à fournir pour chaque parcelle/élément engagé(e) dans une mesure localisée (Friche, Prairie humide, IAE)

900 jours

Suivis et envois des dossiers

15 jours

Préparation des formations

15 jours

Environ 6 ETP durant 10 mois







SYSTÈMES HERBAGERS & PASTORAUX (PRA2) 88 €/HA/HA

ÉLIGIBILITÉS : Engager minimum 90 % des prairies permanentes de l'EA Au moins une parcelle de l'exploitation dans le PAEC

CONDITIONS:

- Respecter un taux de chargement minimal moyen annuel de 0,05 ≤ X ≤ 0,2 UGB/ha et un taux de chargement maximal moyen annuel de 1,4 UGB/ha sur les surfaces en herbe à l'échelle de l'exploitation.
- Limitation de la fertilisation à 30 UN/ha/an sur toutes les surfaces engagées
- Respecter un taux annuel de 30 % minimum de surfaces cibles dans la surface en herbe, avec présence de 4 plantes sur une liste de 20 plantes locales et absence de dégradation du tapis herbacé
- Interdiction de fertilisation azotée minérale sur les surfaces cibles







PRÉSERVATION DES MILIEUX HUMIDES (MHU2) 201€/HA/AN

ÉLIGIBILITÉ: Parcelle dans le PAEC et qu'elle soit une prairie humide

CONDITIONS:

- Mise en œuvre d'un plan de gestion (expertise de l'opérateur)
- Chargement moyen annuel max à la parcelle 1,4 UGB/ha/an
- Chargement minimal moyen annuel de 0,2 UGB/ha sur les surfaces en herbe à l'échelle de l'EA
- Respecter un taux de chargement maximal instantané de 0,5 UGB/ha à la parcelle, en période hivernale allant du 15/12 au 15/03 sur les parcelles engagées
- Limitation de la fertilisation azotée à Z UN au cours des 5 ans ou l'absence totale d'apport de fertilisants azotés
- Limitation de fertilisation P et K et/ou l'absence d'apports magnésiens et de chaux
- Interdiction de fertilisation azotée minérale sur les surfaces cibles

Pâturage de minimum 50 % des surfaces engagées (chaque année)







MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS (OUV2) 204€/HA/AN

ÉLIGIBILITÉ: Parcelle dans le PAEC avec une dynamique d'enfrichement

CONDITIONS:

- Mise en œuvre d'un plan de gestion (expertise de l'opérateur) destiné à maintenir l'ouverture des surfaces engagées
- Absence d'apports magnésiens et de chaux

Pâturage de minimum 50 % des surfaces engagées (chaque année)





Cumulable avec PRA2

ENTRETIEN DES RIPISYLVES (IAE1) 0,8 €/ML/AN

ÉLIGIBILITÉ: Éléments dans le PAEC

CONDITIONS:

- Mise en œuvre d'un plan de gestion sur 90 % des éléments engagés
- Absence de fertilisation azotée

CONTENU DU PLAN DE GESTION

• Haies / ripisylves : taille à la tronçonneuse du 15 aout au 15 mars





LISTE DE PRIORISATION

	Mesure PRA2	Mesures localisées
Critères PAEC	 Exploitations déjà bénéficiaires de MAEC Agriculteurs et agricultrices nouvellement installé(e)s depuis 2016 Exploitations des sites Natura 2000, du Grand Site de Bibracte et de l'Opération Grand Site de Vézelay non encore bénéficiaires Exploitations bio et "marque Parc" Exploitations engagées dans des programmes de protection des cours d'eau du Parc et MOH3 Autres demandeurs 	





BILAN DE LA CONTRACTUALISATION 2023 SUR L'ENSEMBLE DU PAEC

Mesures	Budget	Surfaces et linéaires		Exploitations Agricoles	
11334133		Campagne 23	Estimation	Campagne 23	Estimation
PRA2 – Système herbager et pastoraux	2 669 158,75 €	30 409,48 ha	35000 ha	300	370
IAE1 - Ripisylve	218 346,37 €	280 920,84 ml	200 000 ml	192	150
OUV2 – Ouverture de milieux	344 655,04 €	1 624,67ha	100 ha	63	30
MHU2 – Milieux humides	779 279,90 €	3 771,63ha	400 ha	105	40





BILAN DE LA CONTRACTUALISATION 2023 SUR L'ENSEMBLE DU PAEC

- **500 demandes réalisées**
- 440 exploitations agricoles éligibles (dossiers envoyés)

Selon les financeurs:

- 320 dossiers financés avec l'enveloppe de 3 096 510,20 € par an
 - Tous les agriculteurs en priorité 1 (déjà engagés)
 - 15 agriculteurs en priorité 2 (Jeunes agriculteurs)
 - Entre 120 et 140 exploitations ne pourront pas bénéficier des MAEC
 - Le manque est donc estimé à 1 047 439,94€ par an

En Avril 2024, la CRAEC annonce que tous les dossiers éligibles seront acceptés correspondant à une enveloppe de 20 712 131 € pour 5 ans.

Dossiers pas encore instruits et donc pas de visibilité sur la date de paiement. Beaucoup d'appels et de questions à ce sujet.





BILAN DE LA CONTRACTUALISATION 2023 SUR LES SITES NATURA 2000

- 155 exploitations agricoles sur l'ensemble des sites
- 47 exploitations agricoles sur le site Sud Morvan





LE CONTRAT TERRITORIAL ARON-CRESSONNE



- 101 communes
- 2100 km de cours d'eau
- PnrM = 28 % du BV

Un programme d'actions (2022-2027) pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau

Partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire
Bretagne et les 4 EPCI majoritaires : CC BLM,
CC ACN, CC MSGL, CC SN

Animé par le Parc Naturel Régional du Morvan

Des **travaux 100 % pris en charge** par le programme d'actions (AELB 50 à 70 %, CRBFC 10 à 30 %, EPCI 20%)





LE CONTRAT TERRITORIAL ARON-CRESSONNE

OBJECTIFS DU CONTRAT

- Protéger les berges et le lit face au piétinement
- Stabiliser le passage des animaux pour éviter le départ de sédiments
- A terme, parvenir à une présence et régénération de ripisylve, soit par les plants soit par repousse naturelle
- Assurer un abreuvement de qualité pour les animaux
- Assurer un passage fiable des engins

GAINS POUR LA PRATIQUE AGRICOLE

- Permettre un redécoupage des parcelles, permettant de mettre en place plus de rotation pour le pâturage
- Ombrage
- Maintien des berges
- Abreuvement de qualité
- Aménagements à moindre coût





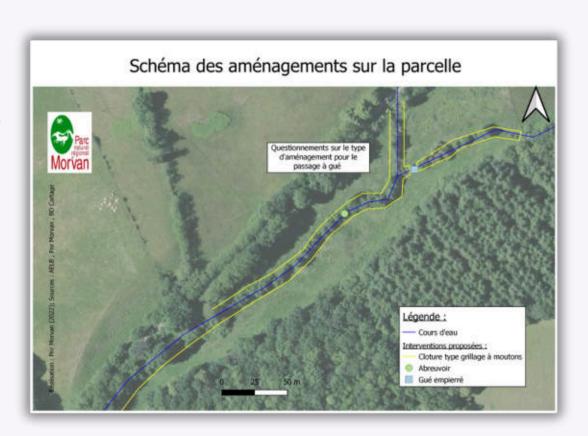
PROTECTION DES COURS D'EAU

- Millay, le Breux
- Exploitant nouvellement installé
- Ovins

TOTAL DU CHANTIER

- 465 m de cours d'eau protégé
- 770 ml de clôture barbelée (4 rangs)
- 1 passage à gué
- 1 abreuvoir

13 635,20€ TTC pris en charge par le programme







PROTECTION DE LA RIPISYLVE & DU COURS D'EAU















PASSAGE À GUÉ: FRANCHISSEMENT + ABREUVEMENT













ÉTUDES ET PROGRAMMES DE SUIVI

ÉTUDE PONCTUELLE SUR LES SITES

Relevé botanique sur des parcelles de la ferme de Couveau à Larochemillay dans le cadre d'un accompagnement sur la gestion des prairies et du suivi de l'impact des modifications de pratique sur la flore (réalisé avec le CBNBP)





Aucune animation grand public ou étudiants et scolaire animée par l'équipe Natura 2000 n'a eu lieu en 2023.





- 3 Lettres d'information en 2023
- Presse
- **Réseaux sociaux**
- **Site internet**

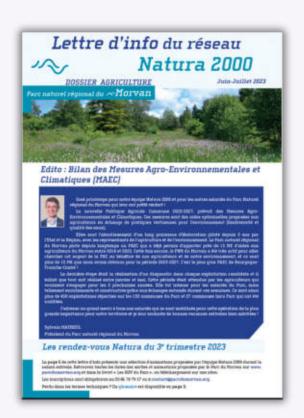








3 LETTRES D'INFORMATIONS EN 2023











PRESSE











RÉSEAUX SOCIAUX







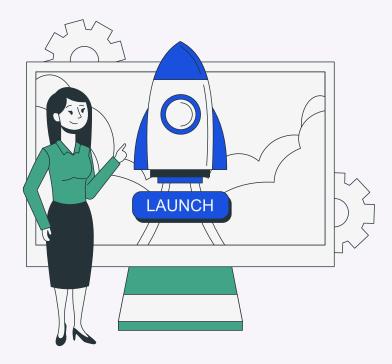






SITE INTERNET









MISE EN RÉSEAU

- Implication dans le réseau des animateurs Natura 2000 au niveau départemental et régional
- Implication dans le réseau des Parcs, participation aux réunions organisées dans ce cadre (groupes de travail) sur la PAC et la future programmation des mesures agro-environnementales tout au long de l'année
- Participations aux réunions régionales sur la PAC et les MAEC







BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2024



QUESTIONS DIVERSES





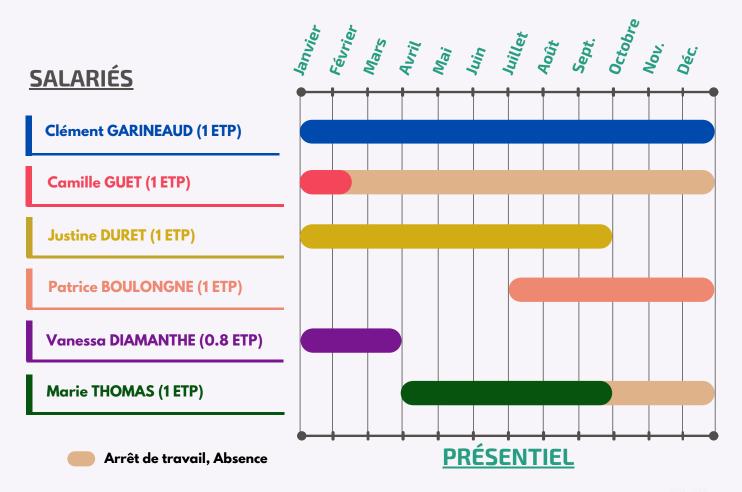


BILAN BUDGET 2023



BUDGET 2023

SUIVI RH - 2023







En 2023, un montant total de 164 940,57 € a été dépensé sur les deux sites animés par le Parc et divisé comme suit :

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC		
Location de véhicules	8224,80 €		
Supports de communication	235,20 €		
Frais de personnel	136 070,06€		
Frais de structure	20 410,51 €		
TOTAL	164 940,57 €		





Sur le site Sud Morvan, la dépense totale est de 31 407,69 €

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC
Location de véhicules	4 112,40 €
Supports de communication	117,60 €
Frais de personnel	23 632,77 €
Frais de structure	3 544,92 €
TOTAL	31 407,69 €





APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL



BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2024



QUESTIONS DIVERSES

DÉSIGNATION STRUCTURE PORTEUSE & ÉLECTION PRÉSIDENCE COPIL





ACTIONS 2024





CONTRATS: Recherche de contrats potentiels

MAEC: Suivi Campagne 2023
Campagne 2024





PROGRAMME D'ACTIONS 2024 FORMATIONS MAEC 2024

Formations obligatoires pour les exploitants engagés dans les 2 premières années de contractualisation.

Organisées en partenariat avec les Chambres d'Agriculture – dispositif VIVEA.

6 Formations déjà réalisées :

- 8 Avril Cervon
- 12 Avril Saint-Léger-Vauban
- 2 Mai Etang-sur-Arroux
- 14 Mai Villargoix
- 16 Mai Larochemillay
- 16 Mai Chissey-en-Morvan







PAEC 2024: CONTEXTE



#

Grâce à la rallonge d'enveloppe sur la campagne 2023, il y a moins d'agriculteurs que ce qui était prévu à rattraper.

Toute petite enveloppe pas encore connue précisément (demande de 2 617 500 € => 800 000€ retenus à répartir entre 15 PAEC... représente 1 ou 2 exploitations engageables ?).







CRITÈRES	Points attribués
Les surfaces ou linéaires engagés sont situés dans les site Natura 2000 et dans l'extension des sites Natura 2000	4
Les surfaces ou linéaires engagés sont situés uniquement en site Natura 2000	3
L'exploitation est engagée de 2015 à 2022 sans rupture de contrat	3
Les surfaces ou linéaires engagés sont uniquement situés dans l'extension des sites Natura 2000	2.5
L'exploitant s'est installé à partir de 2016	2.5
Surface ou linéaire engagés sont présents sur le bassin-versant de la RNR des Tourbières du Morvan	2
L'exploitation est labellisée en Agriculture Biologique	2
L'exploitation a plus de 90 % de prairie permanente à l'échelle de la SAU	1.5
L'exploitation est inscrite dans la Marque Valeurs Parc	1.5
L'exploitation est inscrite dans des programmes avec le PNRM (Patur'Ajuste, action sur l'eau, etc.)	1.5
Les surfaces ou linéaires engagés sont présents en grand de site ou OGS	1
Plus de 50 % de l'exploitation est dans le périmètre du PAEC	1





ANIMATION 2024

- Seulement les mesures localisées sont ouvertes
- Très peu de communication sur la campagne
- Réponse aux sollicitations des agriculteurs qui nous appellent
- 17 sollicitations, 11 diagnostics réalisés dont 3 sur le site Sud Morvan





ÉTUDES & SUIVIS

- Suivi sonneur sur l'ensemble du site effectué par la SHNA-OFAB et Patrice Boulongne :
 - 2ème session (la première en 2021)
 - Prospection des habitats favorables et comptage des individus
 - Animation de territoire et compilation des coordonnées des propriétaires pour pouvoir les prévenir
- Poursuite des suivis ponctuels





COMMUNICATION

- Refonte de la lettre d'information trimestrielle (en cours)
- Présence sur les réseaux sociaux (contenus à développer)
- Réalisation en cours d'un livret sur le bocage et l'entretien des haies





COMMUNICATION

Refonte de la lettre d'information trimestrielle











COMMUNICATION

Présence sur les réseaux sociaux (contenus à développer)







COMMUNICATION

• Réalisation en cours d'un livret sur le bocage et l'entretien des haies







APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL



BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2024



QUESTIONS DIVERSES

DÉSIGNATION STRUCTURE PORTEUSE & ÉLECTION PRÉSIDENCE COPIL





QUESTIONS DIVERSES





APPROBATION COMPTE RENDU DERNIER COPIL



BILAN DE L'ANIMATION 2023

BILAN SUR LE BUDGET 2023

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIONS 2024



QUESTIONS DIVERSES

DÉSIGNATION STRUCTURE PORTEUSE & ÉLECTION PRÉSIDENCE COPIL





DÉSIGNATION STRUCTURE PORTEUSE & ÉLECTION PRÉSIDENCE COPIL

Vote par les membres élus présents des collectivités





MERCIDE VOTRE ATTENTION

